



## **AVIS DE CONCESSION**

### **Section I : Pouvoir Adjudicateur**

#### **1) Nom et Adresse :**

Commune d'ONDRES  
2189 avenue du 11 Novembre 1918  
40440 ONDRES  
Numéro SIRET : 21400209900015  
Téléphone : 05 59 45 30 06  
Site internet : [www.ondres.fr](http://www.ondres.fr)

#### **2) Communication :**

Les documents de la consultation sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint à l'adresse sur le site internet de la commune d'Ondres ([www.ondres.fr](http://www.ondres.fr)) rubrique Mairie-Marchés Publics.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de Madame RICHARD Hélène, Directrice Générale des Services, par mail à l'adresse : [dgs@ondres.fr](mailto:dgs@ondres.fr)

Les candidatures, puis les offres devront être adressées sous pli recommandé avec accusé de réception postal ou déposées contre récépissé à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire 2189 avenue du 11 Novembre 1918 40440 ONDRES.

### **Section II : Objet**

#### **1) Intitulé :**

Contrat de concession pour la réalisation, l'exploitation et la gestion d'une aire d'accueil pour camping-cars.

2) **Code CPV** : 55221000-5

3) **Description des prestations** :

Mission de conception/réalisation, mission de gestion, et missions d'exploitation et développement commercial d'un service offrant les standards de qualité et de sécurité pour ce genre d'équipement.

4) **Lieu d'exécution** : Parcelle cadastrées BE n° 37 (2ha 24a 52ca) avenue de la Plage, à ONDRES.

5) **Durée maximale** : 12 ans. Date prévisionnelle d'exécution : mars 2018.

6) **Valeur estimée de la concession** : 500 000 €.

7) **Critères d'attribution** :

La concession est attribuée par l'autorité délibérante, sur la base de critères énoncés dans le règlement de la consultation, à savoir :

- la valeur technique de l'offre (plan d'aménagement, travaux à réaliser, modalités d'exploitation... )
- les caractéristiques financières : grille tarifaire, montant de la redevance et de la caution
- le respect du cahier des charges, la qualité et la précision des réponses
- la capacité du candidat à assurer la continuité du service public et l'égalité de traitement des usagers devant ce service public par une note méthodologique

### **Section III : Conditions de participation**

1) **Phase da candidature** :

Les renseignements concernant le candidat pour l'appréciation de ses capacités à investir sur le domaine communal (capacités et garanties techniques, financières, économiques et professionnelles) et de son aptitude à assurer la gestion et l'exploitation du service public concédé et l'égalité des usagers devant le service public, ainsi que la continuité de ce dernier, sont définis dans le règlement de la consultation.

2) **Phase offre** :

A l'issue de l'examen des candidatures par la Commission de Délégation de Service Public, l'autorité concédante demandera aux candidats retenus de présenter leur offre détaillée. Le contenu de cette offre est défini dans le règlement de la consultation.

### **Section IV : Procédure**

Date limite de remise des candidatures : lundi 16 octobre à 17h.